

# SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 24 MARS 2016

## COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; V. VOIGNIER ; M.CROUZET ; J. PLEINET ; H. CHAMBON ; A. FERRIER ; B. RUNDLER ; D. FAQUIN ; P. ZANI ; S. BENSADI ; F. MERLE ; F. ROBIN ; J-P. GARDE ; E. CHAHBAZIAN ; Y. MAGNIN ; B. TEYSSOT ; N. VASSALO ; F. JEUNOT ; H. MARTINEZ ; M. GELINOTTE.

Absents excusés : D. CHASSOULIER ; M. ASTIER ; F. BOUVET ; F. MICHEL DIT BARON ; T. SERRADURA ;

Procurations : D. CHASSOULIER à D. QUET ; T. SERRADURA à M. GELINOTTE.

Secrétaire de séance : V. BARD.

## ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
1 - Finances : approbation du Compte Administratif 2015 et affectation provisoire des résultats	25			Approbation provisoire du compte administratif 2015 avec un résultat de clôture global de 1 046 571.20 € en fonctionnement et -521 378.32 € en investissement euros. Les excédents susmentionnés sont repris au budget. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
2 - Finances : vote du Budget Primitif 2016	20		6	Le budget primitif s'équilibre à 8 328 636.28 € en fonctionnement et 5 680 546.57 € en investissement.
3 - Finances : approbation du budget annexe « photovoltaïque » 2016	26			Le budget annexe s'équilibre à 6 000 € euros en fonctionnement.
4 - Finances : attribution des subventions aux associations locales	25			Les subventions sont attribuées pour un montant total de 212 565 €. Madame MARTINEZ, présidente du club de badminton, ne prend pas part au vote.
5 - Finances : signature d'une convention d'objectif avec la Maison des Jeunes et de la Culture	26			Elaboration d'une convention d'objectif pour 2016 concernant le versement de la subvention (montant attribué dépassant les 23 000 euros)
6 - Finances : signature d'une convention d'objectif avec l'Harmonie La Renaissance	26			Elaboration d'une convention d'objectif pour 2016 concernant le versement de la subvention (montant attribué dépassant les 23 000 euros)
7 - Finances : approbation des taux d'imposition communaux	26			Maintien des taux au niveau de 2015.
8 - Demande de subvention - Travaux cour d'École Maternelle Jean Louis BOUVIER - Réserve Parlementaire	26			Le Conseil Municipal valide la demande de subvention auprès de Monsieur le Sénateur pour les travaux d'aménagement de la cour de l'école maternelle Jean-Louis BOUVIER. Le montant de subvention sollicité est de 10 000 €.

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
9 - Valence Romans Agglomération : renouvellement de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat 2016-2018	26			L'aide communale, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, en complément des aides de l'A.N.A.H et de Valence Romans Agglo est renouvelée pour les années 2016/2018.
10 - Urbanisme : avis de la Commune sur le projet de SCOT arrêté	26			Le Conseil Municipal décide de déposer dans le cadre de l'enquête publique relative au SCOT du Grand Rovaltain, des observations visant à faire modifier ledit document. La nature des observations notamment sur la définition des enveloppes urbaines et les gisements fonciers retenus pour notre Commune.
11 - Foncier : servitude de passage ligne électrique	26			Le Conseil Municipal valide la demande de convention de servitude pour le passage d'une ligne électrique sur une parcelle communale sise au lieudit « rue du Vivarais ».

### **Point n° 1 :**

Monsieur l'Adjoint présente le Compte Administratif provisoire 2015. Il rappelle les principaux points de ce document, à savoir :

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2015 : 3 577 249 €

Le montant des recettes de fonctionnement pour 2015 : 4 623 820 €

Les différentes opérations d'investissement pour un montant de 1 464 916 € et les recettes d'investissement encaissées sur cet exercice budgétaire, à savoir 969 561 €.

Il rappelle également que, cette année encore comme pour les années précédentes, la gestion rigoureuse de la Commune, nous a permis de dégager 1 046 000 € d'excédent sur la section de fonctionnement.

Ils seront additionnés aux excédents de fonctionnements des années antérieures, qui sont arrêtés, à ce jour, à la somme de 3 522 651 € et nous permettrons de financer nos investissements inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement.

### **Point n° 2 :**

Monsieur l'Adjoint présente le budget prévisionnel pour l'année 2016.

La section de fonctionnement s'équilibre à 8 328 636.28 €. Les principales dépenses et les recettes se ventilent de la façon suivante :

#### **DEPENSES :**

Charges courantes : 957 900 €, Charges de personnel: 1 710 000 €, Contributions obligatoires 649 500€ dont 220 000 € pour les associations locales,

#### **RECETTES :**

Recettes fiscales : 3 297 000 €, Dotations : 577 700 €, Produits de services : 270 000 €.

La section d'investissement s'équilibre à 5 680 546.57 €.

Les principaux postes d'équipement pour 2016 sont les suivants :

#### **Entretien et travaux principaux sur bâtiments publics :160 000 €**

- Les Ecoles
- Mairie – chaudière
- Travaux Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)

- Centre technique – chaudière, portails
- Locaux sportifs
- Bâtiments divers
- Réhabilitation maison rue de la liberté

**Voirie, Aménagement et cadre de vie : 323 000 €**

- Marché à bons de commande voirie
- Mobilier urbain, signalétique et électrification

**Equipements : 66 000 €**

- Mobiliers
- Parc informatique et logiciels
- Autres immobilisations (outillage, matériel cantine, jeux cours école Jean-Louis Bouvier)

**Investissements pluriannuels : 2 910 000 €**

- Mise en accessibilité de la Mairie
- Extension Vestiaires Foot
- Construction Restaurant Scolaire :
- Aménagement de la Zone rue de la Roche
- Aménagement des abords du restaurant scolaire
- Aménagement d'un Skate Park.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint précise que cette année encore, et comme depuis 2010, il ne sera pas nécessaire d'augmenter nos taux d'imposition ou de recourir à de nouveaux emprunts pour financer nos investissements. En effet, nos efforts constants sur nos dépenses de fonctionnement depuis plusieurs années, nous ont permis de dégager un autofinancement suffisant pour couvrir l'ensemble de nos dépenses.

Madame TEYSSOT précise, lors du vote du Budget Primitif 2016, que le groupe d'opposition s'abstiendra sur ce point, dans la mesure où le projet de skate-park, tel que présenté à ce jour, ne répond pas à leur demande de changement de site.

**Point n° 4 :**

Madame TEYSSOT demande pourquoi la subvention allouée au Foot pour 2016 est en baisse, alors que le club présente un déficit pour l'année 2015.

Monsieur FAQUIN, Conseiller Municipal délégué aux Sports, lui répond :

Suite à la présentation du dossier de demande de subvention (14 500 € demandés) les membres de la commission sports se sont interrogés d'une telle demande au regard des dépenses et recettes présentées par l'association pour 2016. Aucun déficit financier n'a été présenté dans les comptes 2015 par le club dans le dossier de subvention.

La Commission a également constaté des dépenses importantes sans recettes affectées. Le dossier de demande de subvention a été présenté par le vice-président et la secrétaire du club et ils n'ont pas été en mesure d'apporter toutes les réponses aux questions posées lors du rendez-vous initial. Le mardi suivant, la Commission Sports apprenait la démission du vice-président.

La commission a donc fait le choix de convoquer le président pour présentation de factures sur certaines dépenses, comme les frais d'arbitrage, frais de ligue ou du Comité Drome Ardèche.

Le club prévoyait une dépense en textile de 7100 € sans recettes. La commission n'a pas validé cette dépense qui visiblement ne pouvait être couverte que par la subvention municipale. La commission a donné son accord pour une dépense textile ramenée à 3 000 €.

Au regard des éléments budgétaires présentés par le club et avec le soutien de la Mairie à hauteur de 8 000 € pour 2016, la commission a pu démontrer qu'avec une bonne gestion budgétaire, le résultat 2016 serait excédentaire pour 3 800 €.

Monsieur Faquin rappelle aussi que dans le dossier de demande de subvention 2016, le club présentait une trésorerie positive de 3 850 €.

La commission sports a rappelé au Président, l'importance de développer des manifestations pour augmenter les recettes du club et/ou à minima d'adapter les dépenses aux recettes dans l'objectif d'un budget équilibré. Elle a également formulé des réserves sur la gestion budgétaire du club.

### **Point n° 10 :**

Monsieur BARD, adjoint à l'urbanisme, présente le projet de délibération relatif à une observation à déposer sur le registre d'enquête publique du SCOT Grand ROVALTAIN. Il précise notamment que le projet de SCOT, tel que présenté à l'enquête publique actuellement, ne permet pas l'urbanisation des zones AU et AU<sub>i</sub> de notre PLU actuel, et nous contraint dans des enveloppes urbaines qui ne nous permettent pas d'extension de la Commune au-delà de la LACRA. Il précise également qu'avec de telles dispositions, tout projet de développement de la Commune est très compromis.

Il est demandé, au travers de cette observation, que les enveloppes urbaines de la Commune soient modifiées afin de permettre de continuer l'extension de la Commune au-delà de la LACRA et que les zones AU<sub>i</sub> recensées dans le PLU actuel soient reprises dans le projet de SCOT.

Madame TEYSSOT souhaite savoir si la révision du PLU, dans ces conditions, est maintenue ?

Monsieur BARD, lui répond que cette hypothèse sera étudiée le moment voulu et en fonction des réponses qui seront apportées à notre observation.

### **Affaires diverses**

- D.I.A. : La Commune ne préempte pas.

### **Information diverses :**

- Chasse aux œufs : 250 enfants inscrits. Aide nécessaire à 13h30 – 14 h à Thodure.
- Spectacle du 26 mars : La sorcière éphémère
- Balades photographiques les 26 mars et 2 avril 2016.
- Oripeaux (danse au fil d'avril) : le 1<sup>er</sup> avril 2016.
- Fête de l'été : le 9 juillet 2016.

Prochains Conseils Municipaux :

**LUNDI 11 AVRIL et JEUDI 28 AVRIL 2016.**